

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article 1. Champs d'application et modifications des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes (souscription de cours, d'abonnement, ou divers évènements/ventes/prestations etc.) passées auprès de la société Mademoiselle Pole à compter du 01/09/2022 et ce pour la durée de l'année sportive, soit le 31/08/2023.

En cas de modification des conditions générales de vente postérieurement à la conclusion du contrat mais avant son terme, le client sera destinataire des nouvelles conditions générales de vente qu'il devra accepter expressément afin qu'elles lui soient appliquées. En cas de refus, les conditions générales de vente initiales continueront à régir la situation contractuelle entre la société et le client.

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de toute commande, des conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Mademoiselle Pole et son client, les deux parties les acceptant sans réserve.

### Article 2. Dispositions légales

Mademoiselle Pole est le nom commercial d'une école de danses aériennes, de yoga et de Pilates privée présidée par Lysiane Giambi (également responsable de la publication), destinée aux amateurs et/ou professionnels, répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur. Elle a pour vocation l'enseignement de la danse aérienne, yoga et Pilates. Son siège social se situe 41 avenue du Gal Leclerc 54000 Nancy, France. SIRET :

80063008900020

### Article 3. Tarifs

Les tarifs des prestations de service (cours, abonnements, ou évènements) ou vente de produits proposés par Mademoiselle Pole :

-Ils sont par ailleurs indiqués sur le site internet [www.mademoisellepole.fr](http://www.mademoisellepole.fr) et affichés à l'accueil de l'école.

-Les tarifs sont exprimés en euros.

Étudiés pour une vente directe, ces prix sont nets de toute remise, sauf accord préalable de la direction.

### Article 4. Conditions de paiement

Les abonnements et cartes sont payables par avance uniquement et doivent être réglés dans leur intégralité par espèces, chèques à l'ordre de Lysiane Giambi, chèques ANCV, chèques Sport, PassJeune, Paypal, virement bancaire (à titre exceptionnel avec l'accord de Mademoiselle Pole).

Pour les prestations ponctuelles (workshops, stages, ateliers à thème...), les informations concernant les règlements sont systématiquement indiquées dans nos évènements, sur le site internet et sur les réseaux sociaux. Les inscriptions à ces évènements ponctuels sont nominatives, définitives et non remboursables sauf annulation par la société Mademoiselle Pole dans les conditions décrites à l'article 8.1 de la présente.

Pour les évènements tels que les enterrements de vie de jeune fille/de garçon, ou anniversaires : la totalité de la somme prévue est à régler par chèque et est à envoyer au siège lors de la réservation par courrier. L'annulation de l'évènement est possible jusqu'à 10 jours avant la date prévue, passée cette date, aucun remboursement ne sera effectué de la part de Mademoiselle Pole sauf annulation par cette dernière dans les conditions décrites à l'article 8.1 de la présente. En cas d'annulation, il ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement.

Pour tout autre évènement, consulter la Direction.

Mademoiselle Pole n'accorde aucun escompte pour tout paiement anticipé.

Les services proposés par Mademoiselle Pole peuvent être réglés en plusieurs fois.

- abonnement kids en 3 fois maximum
- abonnement trimestriel en 3 fois maximum
- abonnement semestriel en 6 fois maximum
- abonnement annuel en 12 fois maximum
- carte de 5 cours en 1 fois maximum
- carte de 10 cours en 2 fois maximum
- carte de 20 cours en 3 fois maximum

Le client peut mensualiser les règlements de son abonnement avec l'accord de la direction.

Article 5. Cas exceptionnels : prolongation de la durée de validité des produits.

Les cartes et abonnements étant payables dans leur intégralité lors de leur souscription et à durée limitée dans le temps, une procédure dérogatoire permettant la prolongation de la durée de validité des produits est envisagée dans 2 cas :

- Maladie grave/blessure, rendant impossible la pratique de l'activité pendant la période de validité de la carte ou de l'abonnement,
- Grossesse rendant impossible la pratique des activités présentes au planning de Mademoiselle Pole.

Pour que cette procédure soit engagée, Mademoiselle Pole demande au client de fournir un certificat médical dans les 7 jours suivant son établissement et de l'envoyer à l'adresse postale du studio en envoi recommandé AVEC accusé de réception.

Pour une interruption de courte durée (inférieur à trois mois) ou de longue durée (supérieur à trois mois), le produit souscrit sera encaissé mais la validité sera prolongée pour une durée égale à la durée d'interruption (début : date de réception du certificat médical ; fin : date de reprise de l'activité sportive telle que précisée par le certificat).

En tout état de cause, les produits étant achetés personnellement, Mademoiselle Pole n'autorise pas le client à les céder à une tierce personne pour la durée restante ou à adapter la prise de cours.

Aucune suspension pour un autre motif ne sera effectuée sur une carte ou abonnement, neuf ou déjà en cours de validité. En cas de fermeture administrative aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 6. Retard de paiement

Le défaut de paiement des services de Mademoiselle Pole, en l'occurrence des cartes de cours ou des abonnements, réglés en plusieurs chèques ou de manière mensualisé par virements, entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues et la suspension de toute carte ou abonnement en cours.

En cas de non-paiement réitéré, la résiliation du produit souscrit pour faute pourra intervenir en cas d'inexécution dans le délai de 15 jours après mise en demeure par tout moyen de la part de Mademoiselle Pole. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra intervenir.

En cas de chèque refusé par la banque ou de rejet de prélèvement, pour quelques motifs que ce soit, une pénalité de vingt euros (20€) sera facturée au client.

## Article 7. Clause de réserve de propriété

Les droits de propriété intellectuelle sur la totalité des éléments contenus ou mis en ligne sur le site sont la propriété exclusive de

Mademoiselle Pole ou de ses fournisseurs et partenaires, celle-ci ou ceux-ci ne concédant aucun autre droit que celui de consulter le site.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demande spécifique. Toute reproduction ou utilisation autre citée est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle.

## Article 8. Activités Mademoiselle Pole (cours, abonnements, évènements, stages)

Le client déclare se conformer au règlement intérieur de Mademoiselle Pole établi à l'article 10 de la présente et affiché à l'accueil de l'école, y adhérer sans restriction ni réserve et respecter l'ensemble des consignes édictées concernant les modalités d'inscription, l'organisation des cours, la ponctualité, le comportement sur le lieu et via les échanges avec l'équipe de Mademoiselle Pole et/ou la gérante, la tenue réglementaire, les locaux, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Notamment, l'élève certifie qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par Mademoiselle Pole, à savoir en particulier la pole dance, les agrès acrobatiques/aériens, le yoga, le Pilates et la danse.

Tout manquement au règlement conduira à une mesure d'exclusion temporaire ou, en cas de faute grave, définitive. Ces mesures préciseront leur date d'effet et seront adressées au client par tout moyen par Mademoiselle Pole. Aucune prolongation de la validité du produit souscrit et aucun remboursement ne seront octroyés en cas de faute.

Toutes les informations concernant les cours sont diffusées sur le site internet de l'école et par courrier électronique par Mademoiselle Pole, ou sur les réseaux destinés aux élèves de l'école. Pour se faire, une base de données des clients est continuellement remise à jour.

Mademoiselle Pole propose différents types de Services : – des cours collectifs réguliers selon des formules : à l'unité, cartes ou sur abonnements (pole dance, cerceau aérien, yoga aérien, yoga, Pilates, assouplissement, renforcement, diverses danses, etc...) – des cours privés – des prestations d'animation d'enterrements de vie de jeune fille et des enterrements de vie de garçon – des prestations de type « shows » (spectacles) « workshops » ou cours en entreprises. – des prestations de location de salle.

### 8.1. Modalités des Services

a) Cours réguliers et abonnement : Les cours peuvent être achetés directement au studio Mademoiselle Pole. Les cours réguliers qui ont une durée d'une heure et quinze minutes (1h15) ou d'une (1) heure sont définis selon un calendrier préétabli par Mademoiselle Pole.

Les cours réguliers peuvent être achetés selon différentes formules et les droits conférés ont une durée de validité limitée :

– Ils peuvent être réglés par le Client à l'unité et sont dans ce cas valables un (1) mois à compter de la date d'achat.

– Le Client peut également acheter des cartes de 10, ou 20 cours ayant une durée de validité respective de 6 (6), et dix (10) mois à compter de la date d'achat, des facilités de paiement pouvant être proposées. Leur durée d'engagement démarre à la date d'achat. Et la fin de validité sera rallongée de quinze (15) jours, afin de prendre en compte les congés annuels du Mademoiselle pole, si cette fermeture a lieu pendant la période de validité de la carte.

– Les abonnements proposés par Mademoiselle Pole donnent accès à tous les cours, l'engagement est de trois (3) mois, six (6) mois, douze (12) mois. Leur durée d'engagement démarre à la date d'achat et se termine à la même date le nombre de mois après.

Le nombre de places à chacun des cours étant limité, il est obligatoire pour le Client de réserver ses cours depuis son espace client sur le site internet ou auprès de Mademoiselle Pole.

Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant le cours concerné depuis l'espace client de l'élève ou auprès de Mademoiselle Pole. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Il en ira de même pour les Clients bénéficiant d'un abonnement qui seront redevables du prix du cours à défaut d'annulation dans le délai précité où s'il ne se présente pas au cours. A défaut de règlement, le Client ne pourra accéder à un prochain cours.

Une pénalité de 20€ sera appliquée au client, si sur une période de un (1) mois, ce dernier réserve 3 cours auxquels il ne se présente pas, ou qu'il les annule moins de 24h avant le cours.

b) Cours privés : Le Client peut également acheter des cours privés, réglables à l'unité valable 2 mois, ou par carte de plusieurs heures de cours privés, valables six (6) mois à compter de la date d'achat. Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le client arrive en retard. Le montant total de la carte de cours privés sera à régler.

c) Autres Services : Les autres prestations seront mises en œuvre sur la base d'un devis établi par Mademoiselle Pole en fonction des caractéristiques de la demande du Client.

-Concernant les enterrements de vie de jeune fille et des enterrements de vie de garçon, ces services sont proposés sous certaines conditions : le Client devra s'acquitter du versement de la totalité de la prestation demandée afin de valider sa réservation. Le Client pourra annuler sa réservation jusqu'à quinze (15) jours avant la réalisation de celle-ci. A défaut d'annulation dans ce délai, la somme sera conservée dans sa totalité par Mademoiselle Pole et aucun remboursement ne sera fait.

-Le Client peut louer la salle, suivant une tarification horaire définie par Mademoiselle Pole. Le client pourra annuler sa réservation jusqu'à sept (7) jours avant la réalisation de celle-ci. A défaut, Mademoiselle Pole conservera la totalité du montant versé par le client en cas d'annulation jusqu'à la veille du Service.

-Prestations extérieures ; ces dernières devront être validées par le client par signature du devis effectué par Mademoiselle Pole. Un acompte de 40% de la somme totale devra être versée avant la prestation. Le client pourra annuler sa réservation jusqu'à sept (7) jours avant la réalisation de celle-ci. L'acompte de 40% sera conservé par Mademoiselle Pole. Passé ce délai, la totalité du montant du devis sera à verser par le client en cas d'annulation jusqu'à la veille du service.

Pour les autres Services, le règlement devra être effectué lors de la réservation et aucun remboursement ni échange ne sera effectué par Mademoiselle Pole en cas d'annulation ou de non-réalisation du service du fait du Client.

-Dans tous les cas, si l'annulation intervient du fait de Mademoiselle Pole, ce dernier s'engage à prolonger la durée de validité du produit souscrit afin que la prestation manquée soit réalisée ultérieurement. Si la réalisation ultérieure est impossible, Mademoiselle Pole s'engage à procéder au remboursement des sommes versées.

#### Article 9. Conditions d'accès aux Services

L'accès aux cours se fera uniquement sur réservation au préalable.

L'accès aux cours est conditionné au respect des règles suivantes :

- Le client devra se présenter 10 minutes maximum avant l'heure de début du cours.
- Pour des raisons de sécurité résultant de la nécessité de participer à la séance d'échauffement, le Client ne pourra participer au cours s'il arrive avec plus de 10 minutes de retard ;
- Les cours, cartes et abonnements sont nominatifs ;
- L'heure de début de réalisation des services ne sera pas décalée en cas de retard du Client quelle qu'en soit la cause ;
- Le Client devra respecter le règlement intérieur de Mademoiselle Pole reproduit en article 10 ci-après, sous peine d'expulsion du cours voire de résiliation de sa souscription sans remboursement.
- Mademoiselle Pole se réserve le droit de regrouper les cours, si l'effectif de ces derniers est bas.
- Les cours ne seront maintenus qu'à partir de 3 élèves minimum par cours.
- Cours non accessible aux femmes enceintes sans autorisation médicale (à fournir chaque mois), ou personnes ayant eu une/des opération(s) de moins de 2 mois.

#### Article 10. Règlement Intérieur

##### Article 1 – Admission & Inscription

-fournir l'autorisation droit à l'image, la décharge de responsabilité et le règlement intérieur/CGV signé avec la mention « lu et approuvé » votre nom, prénom et la date.

-s'acquitter de la cotisation dans son intégralité nominative trimestrielle, semestrielle ou annuelle et de la licence de la Fédération Française de Danse.

-fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois et attestation de responsabilité civile en cours OBLIGATOIRE le jour de l'inscription et cela tous les ans. Pour les femmes enceintes, un certificat de non contre-indication est à fournir chaque mois.

##### Article 2 – Adhésion & Forfaits

-les adhésions, les cartes et les abonnements sont nominatifs. Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité. Les stages et les workshops ne sont pas inclus.

-les règlements se font par espèces, chèques (en cas d'accord de Mademoiselle Pole pour un règlement en plusieurs fois tous les chèques sont donnés le même jour), coupons

ANCV et prélèvements bancaires. Coupon CAF pour régler les licences de la FFDD acceptés.

-en cas d'arrêt, déménagement, de vacances ou abandon pour convenance personnelle, aucun remboursement ne sera effectué, ni revente ou échange avec des tiers. En cas de grossesse, de blessure, avec justificatif médical, la durée de l'abonnement (en cas d'accord pour les règlements en plusieurs fois les encaissements suivront leur cours) sera reportée jusqu'à la reprise.

### Article 3 – Règles des cours

-ponctualité, se présenter 10min avant, afin d'être en tenue à l'heure et prêt pour le début des échauffements obligatoires. Tous retards seront refusés et donc considérés comme absences. Tout cours entamé est dû dans son intégralité.

-porter attention aux indications, consignes et conseils des professeurs. La qualité de l'écoute est garantie d'une bonne progression. Les bijoux et piercings doivent être retirés. Avoir une tenue adéquate. Les téléphones sont interdits en cours.

-participer aux cours correspondant à son niveau, selon l'appréciation des professeurs. Pour une bonne organisation des cours l'inscription est obligatoire sur le site [www.mademoisellepole.fr](http://www.mademoisellepole.fr)

-exclusion du cours, selon appréciation du professeur, en cas de corps gras (huile, crèmes etc...), mise en danger de l'adhérent ou autrui. Pour d'évidentes raisons de santé et de sécurité, il est formellement interdit de participer à un cours en cas de consommation d'alcool, de drogues ou autres stupéfiants dans les 12h précédant le début du cours. Merci de prendre une collation avant les cours.

-aucune présence de parents ou accompagnants aux cours.

-Aucun comportement injurieux, racistes, sexistes, dégradant, violent ne sera toléré.

-en cas d'absence de l'enseignant, la Direction fera tout son possible pour prévenir les élèves dans les meilleurs délais par téléphone, mail ou à défaut par affichage sur les portes des locaux.

-la direction se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'élèves est inférieur à 3.

### Article 4 - Absence

-les adhérents doivent être assidus. Les absences ne sont ni rattrapables, ni remboursables.

-aucune annulation, report ou don à des tiers, quelque se soit les motifs. Toute inscription aux cours, stages ou workshops est DEFINITIVE.

### Article 5 - Planning

-des modifications de planning peuvent être opérées tout au long de l'année. Ces modifications ne seront en aucun cas un motif de résiliation du présent règlement intérieur.

- Planning non contractuel l'école se réserve le droit de le changer sans préavis.

-les cours enfants n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires.

- Le planning d'été sera allégé ainsi que pendant les périodes de Noël et Nouvel an.

-le studio se réserve le droit de fermer pour les compétitions. En saison d' EVJF les cours sont susceptibles d'être déplacés sur d'autres plages horaires ou pendant les vacances scolaires.

#### Article 6 – Locaux et Sécurité

-les élèves et les intervenants sont tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, de lire les panneaux concernant les mesures de prévention contre les risques d'incendie et d'en respecter les consignes.

-les chaussures de ville sont interdites dans la salle de danse, il est interdit de manger dans l'espace de danse.

-il est interdit d'utiliser l'ensemble du matériel en dehors des heures de cours ou de location de la salle. LE MATERIEL MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES DOIT ETRE RESPECTE et être utilisé selon leur fonction première en cas de dégradation sera facturé au tarif à neuf.

-la salle de cours, le vestiaire et les sanitaires doivent être laissés dans un état d'ordre et de propreté convenable.

-il est interdit de fumer et de boire de l'alcool dans les locaux. Les animaux ne sont pas admis.

-l'école et les professeurs ne peuvent être tenus responsables en cas de blessures ou d'accident, ni de vol.

#### Article 11. Responsabilité civile / Dommage corporel

Mademoiselle Pole est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile conformément à l'article 37 de la Loi du 16 juillet 1984. Cette assurance a pour objet de garantir Mademoiselle Pole contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourues au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériels, immatériels.... La responsabilité de Mademoiselle Pole ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel. De son côté, le client est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant un cours. Conformément à l'article 38 de la Loi du 16 juillet 1984, Mademoiselle Pole informe le client de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique dont il pourrait être victime en cas de dommages corporels, et ce auprès de l'assureur de son choix.

#### Article 12. Force majeure

La responsabilité de Mademoiselle Pole ne peut être engagée en cas de non-exécution de l'une de ses obligations en cas de force majeure.

Les cas de force majeure suspendent les obligations dues aux présentes Conditions Générales. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements extérieurs aux parties rendant impossible la réalisation des prestations.

#### Article 13. Informatiques et libertés

Mademoiselle Pole exerce un traitement de données personnelles destiné à l'exécution des services et à la gestion de la relation avec les clients. Il est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et

du Conseil du 27 avril 2016 – RGPD). La demande de données conditionne la conclusion du contrat. Elle a un caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir les données. À défaut, elle ne pourra pas bénéficier des prestations de Mademoiselle Pole.

Le responsable du traitement et le destinataire des données est Mademoiselle Pole. Ce dernier n'a pas l'intention d'effectuer un transfert de données à caractère personnel vers un tiers. Les données seront conservées uniquement pendant la durée du contrat.

Le client a le droit :

- de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée
- de s'opposer au traitement
- à la portabilité de ses données

Toute demande de ce type peut être adressée par écrit à Mademoiselle Pole.

Aucun profilage ne sera réalisé et plus généralement aucune décision automatisée ne sera prise sur la base des données collectées.

#### Article 14 : Résiliation

En application de la présente, Mademoiselle Pole ne se reconnaît unilatéralement qu'un droit à résiliation du contrat souscrit par le client pour faute de ce dernier.

Réciproquement, le client, s'il estime que Mademoiselle Pole n'honore pas ses engagements, pourra Pour se faire, il devra adresser à Mademoiselle Pole par écrit sa demande de résiliation AVEC accusé de réception ainsi que les motifs de celle-ci. En cas d'accord, le contrat sera résilié et le remboursement prorata temporis interviendra. En cas de désaccord, la procédure de l'article 15 s'appliquera.

#### Article 15. Loi et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, toutes les solutions amiables sont recherchées en priorité. En cas de non-règlement amiable, seul sera compétent le tribunal judiciaire de Nancy.

A dater, signer avec la mention « lu et approuvé »